

Le déploiement du réseau haut débit du département de l'Oise se poursuit à grande vitesse

Teloise a confirmé la rapidité de son déploiement et permet déjà à de nombreux isariens de bénéficier de services haut débit.

- ³⁵₁₇ **55 répartiteurs ont été ouverts aux opérateurs alternatifs :**
Beauvais Saint Laurent, Beauvais Sud, Beauvais Argentine, Breteuil, Chambly, Chantilly, Clermont de l'Oise, Compiègne Domeliers, Compiègne Pershing, Compiègne Mercières, Creil Havez, Crépy-en-Vallois, Lamorlaye, Liancourt, Margny-les-Compiègne, Méru, Montataire, Mouy, Nanteuil -le-Haudoin, Nogent-sur-Oise, Noyon, Pont-Sainte-Maxence, Ribecourt Dreslincourt, Saint-Just-en-Chaussée, Senlis, Thourotte, Ollencourt, Auteuil, Bacouel, Boran-sur-Oise, Froissy, Haudivilliers, Jaux, Jouy-sous-Thelle, Monts, Noailles, Saint-André-Farivillers, Oroer, Creil Barbusse, Saint Leu d'Esserent, Hermes, Précly sur Oise, Choisy au Bac, Haillancourt, Sainte Geneviève, Crèvecœur le Grand, Saint Martin Longueau, Auneuil, Chaumont en Vexin, Trie Château, La Croix-Saint-Ouen, Chevrières, Neuilly en Thelle, Estrée Saint Denis, Maignelay Montigny.
- ³⁵₁₇ Près de 280 000 lignes ont été dégroupées, soit près de 85% de l'objectif de déploiement.
- ³⁵₁₇ Plus de 500 kms de fibres optiques ont été déployées , ce qui représente plus de 90% du linéaire déployé actuellement.
- ³⁵₁₇ 6 points hauts ont été aménagés et 5 autres sont en cours (hébergement des équipements TelOise sur des pylônes existants, des châteaux d'eau, des silos et construction de nouveaux pylônes)
- ³⁵₁₇ Près de 50 zones d'activités ou zones industrielles ont été directement raccordées en fibre optique
- ³⁵₁₇ Près de 30 000 Isariens utilisent déjà le réseau haut débit du département, par l'intermédiaire des opérateurs clients de Teloise.

Les sept opérateurs clients de Teloise sont neuf telecom, cegetel, Free, Option Service, Completel, Sanef Telecom et Bouygues Telecom.

Exemple de partenariat, entre le public et le privé, ce modèle s'avère efficace et prometteur. Les collectivités locales participent à la valorisation de leur territoire et encouragent le développement sain de la concurrence. Les opérateurs bénéficient de conditions attractives pour proposer leurs offres de services. Enfin, les administrés, véritables bénéficiaires des réseaux d'initiative publique, profitent d'offres de services multiples, financièrement avantageuses et peuvent accéder ainsi aux mêmes services que dans les plus grandes villes.